



Union des Commerçants et des Artisans d'Arzon

CR de REUNION du Jeudi 12 Février 2020

LIEU : Bar le CAP HORN 9h00

Présents : Christophe Auvray, Jacques Derien, Sylvie RALLO, Alexi HUMMEL, Florence BILLY,

Excusés : Hervé Despature, Patrick Chauchard,

Absents : Annabelle Gantier, Mathieu INGRAND, Soizik Burgeot, Benoit LEDRU, Christophe BURBAN,

MATINS GOURMANDS

La date des Matins Gourmands a été modifiée et validée par le bureau au 20 Juin 2020

EDHEC

Commission des Cashless à 8% en 2017 contre 3% en 2017 est extrêmement élevée.

Un courrier a été expédié à l'organisation de l'EDHEC pour les informer de cette forte augmentation. A suivre...

CARNAVAL

L'organisation du carnaval est le 25 Février et repris par le Centre de Loisirs d'Arzon. Nous participerons au goûter avec des paquets de bonbons préparés par Christophe de la bonbonnière et des pains au chocolat.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Il n'y aura pas de JAZZ EN ARZON cette année. Le bureau a décidé d'aider tous les bars et restaurants qui feront un concert pour la fête de la musique. 150€ par établissement.

Point sur BWS

Les drapeaux et fanions sont en cours d'installation. Nous avons reçu les t-shirts ils seront en vente pendant le BWS. Pour les établissements qui souhaitent en acheter vous pouvez passer [vos commandes ICI](#)

Je passerai vous les livrer. Une campagne de pub a été faite sur [Facebook ICI](#). 8178 personnes touchées et 1595 interactions.

DÉSOLIDARISATION DE L'OT : Téléphone et Imprimante

Le bureau a décidé de supprimer la ligne 02 97 53 71 87. Nous communiquerons désormais sur le portable de l'ucca : 06 64 10 63 73. Nous allons demander un devis pour l'achat d'une imprimante laser A3 pour l'édition de flyers et affiches.

A vos agendas : La date de l'assemblée générale est fixée au 6 AVRIL 2020.

Po/ La Présidente Florence BILLY.